



Bulletin communal^{n°37} septembre 2014

Périodique d'information de la Commune d'Etalle
15, rue du Moulin - 6740 Etalle
www.etalle.be * 063.45.51.74

Editeur Responsable: Administration communale d'Etalle - ne pas jeter sur la voie publique

Pour une commune



- 02 Editorial
- 03 Art en Gaume
- 03 Le musée lapidaire de Montauban
- 04 La Double Madone
- 04 Tribal Souk
- 05 C.A.C.L.B.
- 05 Expositions à la mairie d'Etalle
- 05 Commémorations 14-18
- 05 Chemin de mémoire
- 06 Profil local de santé de la commune
- 06 Bibliothèque
- 07 Centre d'Eveil Artistique
- 07 Espace Public Numérique
- 07 Place aux enfants
- 08 Trophée commune sportive
- 08 L'asbl Repères
- 08 La station d'épuration de Vance
- 09 Facturation de l'eau
- 10 AIVE
- 10 Archetal
- 12 Complexe sportif d'Etalle
- 12 Godefroids
- 12 Mérites communaux
- 12 Passeport biométrique
- 13 Jours de fermeture de l'administration
- 14 Cuestas
- 15 Les enfants en voiture
- 15 La vente à domicile
- 16 La sclérose en plaques
- 17 Allocation de chauffage
- 18 Bienvenue à la Roseraie
- 18 Comité de Jumelage
- 19 Le Syndicat d'Initiative
- 19 A.L.E.
- 20 Agenda
- 23 La vie à Etalle

Soyons fiers de notre Commune

Ce mois de septembre nous apporte cette année toute une série d'informations réjouissantes concernant notre commune. Cela vaut la peine de s'y arrêter, spécialement dans la période de morosité que nous traversons actuellement.

L'Observatoire de la santé de la Province de Luxembourg nous a présenté le 16 septembre dernier le profil local de santé de la Commune d'Etalle, suite à la décision de la commune de prendre part à ce projet. L'objectif de cet outil est de susciter une réflexion autour de la santé globale des individus et de favoriser la participation à l'analyse de la situation dans une démarche de projet à l'échelon communal. Il s'agit d'un outil simple pour appréhender certaines caractéristiques de la population et pour étudier diverses actions qui pourraient être menées.

Si tout n'est certes pas parfait, nous y avons appris que, sur la plupart des critères retenus dans le cadre de cette étude, la Commune d'Etalle présente une situation meilleure que la moyenne de l'arrondissement et que la moyenne provinciale. Sur base de l'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux qui y est repris, et qui se base sur les paramètres « Santé, Logement, Travail, Formation, Culture, Facteurs de risque et Revenu », en 2013, Etalle se situe en 2ème position sur les 44 communes de la Province de Luxembourg.

Le 12 septembre 2014, l'hebdomadaire «Le Vif – L'express» reprend le classement des 262 communes wallonnes, sous le titre «Notre Classement des communes qui taxent le moins ». Etalle, dont la population était au 01.07.2014 de 5.717 habitants (progression annuelle moyenne de 1,1% sur la période 2003-2013), y est repris en 31ème position pour toute la Wallonie et en 5ème position pour la Province de Luxembourg. Au niveau de l'indice de richesse, selon la même étude, Etalle se situe à 113 par rapport à la moyenne de 100 pour la Wallonie et en 4ème position en Province de Luxembourg.

Pour poursuivre dans le rayon des bonnes nouvelles, dans le cadre de l'attribution des « Godefroid » qui aura lieu le samedi 18 octobre à Bertrix, la Commune d'Etalle a la chance d'avoir cette année deux nominés et donc deux lauréats potentiels :

- dans la rubrique « Développement durable » : l'ASBL IMP LA PROVINCE à Etalle, sous le titre « Investir pour les générations futures », notamment pour la performance énergétique de tous ses bâtiments.
- dans la rubrique « Culture » : Jean POCHET de Sainte-Marie-Sur-Semois, sous le titre « La Province de Luxembourg au bout du pinceau », pour toute son action pour la promotion de la richesse artistique de notre Province.

A nous tous de les soutenir par notre vote.

Sachons aussi apprécier la richesse culturelle et artistique de notre commune. Comme en témoigne le présent bulletin, les initiatives diverses foisonnent et sont riches.

Alors, laissons au vestiaire les discours démoralisants, participons et soyons fiers de notre commune !

Editorial



1. Art en Gaume

Au congé d'automne 2001 débuta la belle aventure portée par le Syndicat d'Initiative d'Etalle. La première édition « Art Singulier » deviendra plus tard « Art en Gaume ».

De « Art Singulier » à « Art en Gaume »

A l'origine, le salon voulait mettre en avant des créateurs autodidactes ayant volontairement ou non établi une distance avec l'art officiel. Tout naturellement, il fut dénommé « Art Singulier » en référence au mouvement artistique contemporain français.

En raison d'une très grande diversité artistique lors de ses premières éditions, le comité a souhaité rendre compte de la pluridisciplinarité des styles et techniques mais également du caractère pluridimensionnel des œuvres. Au terme « singulier » vint s'adjoindre le qualificatif « Pluriel ».

En 2009, souhaitant illustrer les échanges culturels en Gaume et surtout le partenariat avec le Centre culturel de Habay et le Centre Culturel de Rossignol-Tintigny, le Syndicat d'Initiative décida de rebaptiser « Art Singulier Pluriel » en « Art en Gaume ».

Edition 2014

Pour cette 13ème édition, 40 artistes originaires de Gaume, de la Province, de Belgique, de France et de Pologne vont nous faire découvrir leurs « TRAVAIL, RECHERCHE, ŒUVRE ».

On pourra ainsi admirer des œuvres picturales, sculpturales et scripturales, aux techniques aussi diverses qu'imprévisi-

bles avec de l'aquarelle, des collages, du graphisme, des bijoux, le travail de la terre, le travail du bronze, ...

Cette année, une sélection d'œuvres sera également visible à la Mairie d'Etalle.

Comme chaque année, la mise en émoi de l'ouïe n'a pas été oubliée. Le 1er novembre à partir de 14h, le groupe « Les Anchoises » proposera un répertoire alternant les grands standards et Pop Rock, en allant de Bourvil à Indochine. Ce duo saxophone-clarinette est à l'image d'un Juke-box vivant impossible à arrêter.

Cette fois encore, les enfants ne seront pas en reste. Ainsi, Marjorie leur proposera le mercredi 29 octobre 2014 de 15h00 à 17h00, un atelier sur le thème « cauchem'art ».

Que l'on se rassure, Art en Gaume n'est pas un simple salon d'ensemble. C'est bien plus que cela!

En pratique.

Du 26 octobre au 02 novembre 2014.

Entrée gratuite – l'atelier pour enfants ne nécessite pas de réservation préalable.

Complexe Sportif et Culturel d'Etalle, rue des Ecoles 82a
Organisation : Syndicat d'Initiative du Grand Etalle
Renseignements : SI Etalle : 063/45.67.87 - 0497/89 60 55
- artengaume@yahoo.fr

2. Le musée lapidaire de Montauban

Haut lieu de l'archéologie gaumaise, le site de Montauban près de Buzenol, écrin verdoyant classé « Patrimoine majeur de Wallonie », témoigne d'une succession de périodes d'occupation depuis l'âge du fer : celtes, haut moyen-âge, industrie du fer entre le 15ème et le 19ème siècle.

Sur le haut promontoire, un refuge fut occupé suivant la typologie de l'éperon barré. Levées de terre, fossés, murs de barrage et donjon sont encore bien visibles. Lors des fouilles de 1958, une douzaine de pierres sculptées, bas-reliefs de l'époque gallo-romaine, fragments de monuments funéraires démantelés, y furent découvertes. Parmi elles, figure la célèbre moissonneuse des Trévires, décrite par Pline et Palladius. Construit en 1960 par l'architecte Constantin Brodski, le musée lapidaire de Montauban constitue un espace dédié à la sculpture romaine et est une référence en matière d'architecture muséologique intégrée à la nature. Les pièces exposées sont orientées vers l'extérieur afin que le passant puisse les admirer au travers des vitres.

En collaboration avec le musée gaumais, la commune a souhaité redonner de la fraîcheur au musée lapidaire. Les travaux réalisés portent notamment sur la ventilation et le drainage d'un bâtiment jamais chauffé. C'est Philippe Brodski, neveu de l'architecte Constantin Brodski et invité du Centre d'Art Contemporain du Luxembourg Belge, qui inaugure par ses sculptures le site réhabilité. Tout un symbole. Les statues, humaines et animalières en terre et en céramique, peuvent rappeler des créations égyptiennes et sont visibles jusqu'au 6 octobre.

3. La «Double Madone» de Sainte-Marie-sur-Semois

En septembre 2008, Sotheby's Amsterdam organisait la vente de collections privées européennes, dont celles du Museum Van Gerwen-Lemmens à Valkenswaard (Limbourg hollandais). Le catalogue mentionnait une Vierge debout à l'Enfant de style baroque (milieu XVIIe siècle ; h. 84 cm), d'une grande rareté car incorporant une Vierge assise à l'Enfant de type Sedes Sapientiae (h. 62 cm) beaucoup plus ancienne (XIIIe siècle).

L'ensemble provient de l'église Saint-Nicolas à Sainte-Marie-sur-Semois, un village placé dès avant le XIIIe siècle sous le patronage de la Vierge et miraculeusement épargné d'une épidémie de peste en 1636 grâce à son intervention.

Plutôt que de faire disparaître l'ancienne statue que l'on était amené à remplacer, on la mutila pour la placer dans le dos creusé de la nouvelle Vierge. Cette dernière devint en quelque sorte le reliquaire de l'autre, dont elle préservait les pouvoirs surnaturels.

Donnée ou vendue en 1981, la Vierge baroque passa d'un brocanteur à l'autre. À Eindhoven, un antiquaire la débarrassa de la pellicule de plâtre qui la recouvrait et découvrit le revers évidé, fermé par une planche sculptée. À l'intérieur se trouvait la « relique » cachée. Dénommé « Double Madone », l'ensemble fut acquis par la fondation Gerwen-Lemmens en 1984.

La veille de la vente, la Commune, la Paroisse et le Musée Gaumais qui venaient d'être informés se mobilisèrent. Après quatre années de procédure, la « Double Madone » fut ramenée à Étalle, puis installée pour des raisons de sécurité au Musée Gaumais qui pris l'engagement d'en réaliser une copie.

La copie est réalisée et visible depuis ce 20 septembre dans l'église Saint-Nicolas à Sainte-Marie-sur-Semois.

4. Tribal Souk

Tribal Souk est né en 1996. Les premiers ateliers proposés s'adressaient aux adultes (djembé, accordéon diatonique). Les ateliers étaient encadrés par deux musiciens professionnels, Didier Laloy, accordéoniste et Frédéric Malempré, percussionniste. Très rapidement, à la demande de parents de la commune, l'association fut sollicitée pour organiser des ateliers à destination des plus jeunes.

En 1999, Tribal Souk devient ASBL et dépose ses statuts au Greffe du tribunal. L'idée principale est d'éviter l'activité occupationnelle et de proposer un enseignement de qualité grâce au concours d'artistes ayant acquis un savoir faire, des compétences et des aptitudes pédagogiques. Des ateliers théâtre voient le jour. Des stages de sculpture, d'éveil musical, de cinéma sont ouverts pendant les congés scolaires.

En 2000, l'asbl est reconnue par le Ministère de la Communauté française, Service de la jeunesse et de l'éducation permanente comme Centre d'Expression et de Créativité.

Le Cec a pour mission de stimuler la créativité des citoyens par l'organisation d'ateliers et /ou de projets artistiques ayant comme objectifs: le développement individuel et collectif et l'expression citoyenne.

Cette reconnaissance permet à l'asbl d'élargir son réseau professionnel, de bénéficier de nouvelles ressources,

d'avoir accès à des formations, des journées d'échanges de compétences en matière de pratiques artistiques. La gestion journalière reste quant à elle du domaine du bénévolat.

Au fur et à mesure des années, Tribal Souk acquiert de nombreuses compétences; de nouveaux artistes rejoignent l'équipe. Son champ d'action s'ouvre aux écoles, aux hômes. Des projets en partenariat se développent.

En 2006, l'asbl se voit accorder une subvention à l'emploi pour un temps plein salarié chargé de la gestion et la coordination du centre d'expression et de créativité.

Tribal Souk travaille en tenant compte de l'environnement socio-culturel dans lequel ses activités se développent.

En septembre 2013, l'asbl a posé ses valises à Fratin sur le site d'une ferme agricole en reconversion.

Cet ancien hangar agricole est devenu maintenant l'«Atelier» de Tribal Souk, un espace de création qui abrite la majorité des activités de l'asbl.

Infos: www.tribalsouk.blogspot.fr
Contact: Nathalie Bauduin - 0499/60.04.21

5. Centre d'Art Contemporain du Luxembourg Belge

Face au musée lapidaire de Montauban, de l'autre côté des forges, le Centre d'Art Contemporain a érigé une structure sur trois niveaux faite de conteneurs et dénommée espace René Greisch en hommage au fondateur du bureau Greisch spécialisé en ingénierie et architecture.

Inauguré en juillet dernier, ce nouvel ensemble faisant l'objet d'un permis de bâtir valable 10 ans sert et servira de lieu d'accueil pour des expositions d'art contemporain.

6. Expositions à la Mairie d'Etalle

Depuis le début 2014, l'espace d'accueil et la salle du conseil communal de la mairie d'Etalle accueillent des expositions d'artistes.

Début d'année, ont été exposés les peintures et le travail conceptuel de Guy Fagny (Vance); au printemps, les photographies d'Etienne Lenoir (Etalle) et, cet été, les sculptures de Jean Bouchet (Chantemelle).

L'objectif poursuivi est de permettre aux artistes d'exposer leur travail en un lieu non conventionnel en contact direct avec la population. Cet automne, nous y retrouverons une sélection des œuvres proposées par les artistes qui exposeront à Art en Gaume.

7. Commémorations 14-18

Le samedi 22 août 1914, des troupes françaises rescapées des combats de Rossignol auraient abattu trois allemands à la rue Sainte Antoine à Etalle. Les représailles contre la population commencent: pillage et incendie. Les habitants sont regroupés dans l'église paroissiale.

Considérant qu'il détenait des armes chez lui, ou encore suivant les versions, qu'il était un officier français espion, déguisé en prêtre, l'abbé Joseph Pierret, vicaire d'Etalle est emmené et pendu durant la nuit du 22 au 23 août 1914 à un poteau situé rue du Moulin.

Son corps fut déposé avec celui de Joseph Lebrun, l'une des 11 autres victimes d'Etalle, dans la cour du presbytère.

La croix commémorant cet événement a été restaurée. Ce samedi 23 août, la Commune s'est souvenue de ces moments tragiques symbolisés par cette croix qui a été replacée à quelques mètres du lieu du drame.

9. Chemin de mémoire

Lors de la Bataille des Frontières, les troupes allemandes et françaises s'affrontèrent sur les territoires franco-belges au mois d'août 1914. Des collectivités et associations belges et françaises animées par un devoir d'Histoire et de Mémoire ont saisi l'occasion du centenaire 2014 pour raconter cette histoire oubliée dans le projet «Chemins de Mémoire» cofinancé par le Fonds Européen de développement régional dans le cadre du programme INTERREG IVA Grande Région.

8. Exposition 14-18

L'exposition 14-18 préparée par les élèves de l'ensemble des écoles d'Etalle, tous réseaux confondus, est entrée dans sa phase itinérante. En l'espace de 2 mois, elle fera le tour des 7 implantations pour que les élèves puissent en prendre connaissance.

Ecole communale d'Etalle

du 12 au 19 septembre

Ecole communale de Vance

du 19 au 26 septembre

Ecole communale de Chantemelle

du 26 septembre au 3 octobre

Ecole communale de Buzenol

du 3 au 10 octobre

Ecole communale de Villers sur Semois

du 10 au 17 octobre

Ecole de la communauté française d'Etalle

du 17 au 24 octobre

Ecole libre de Sainte-Marie sur Semois

du 24 octobre au 7 novembre (*)

(*) délai dû aux vacances de Toussaint

Là où, il y a 100 ans, la Grande Guerre n'avait laissé que champs de bataille et villages détruits, vous découvrirez aujourd'hui des paysages bucoliques et des villages pittoresques.

Afin de faciliter votre visite de la région, le projet Chemins de Mémoire a imaginé 10 circuits entre 35 et 80 km. Tout au long de ces circuits vous découvrirez, grâce aux 135 points d'information, l'histoire particulière et peu connue de la Bataille des frontières d'août 1914. Vous obtiendrez une carte gratuite avec l'ensemble des 10 circuits auprès des maisons du tourisme de la région.

site web: <http://www.cheminsdememoire.eu>

10. Profil local de santé de la commune

Ce mardi 16 septembre, Sophie Mahin et Frédéric De Ceulaer de l'Observatoire de la Santé ont présenté le profil local de Santé de la commune d'Etalle. Cette enquête présente la population stabuloise, les facteurs socio-économiques qui l'entourent, les causes de mortalité, son état de santé en général, les offres de soins et de services qui lui sont proposées ainsi que ses habitudes en matière de consommation de soins.

Ils ont également présenté brièvement leurs partenaires dont le service de Promotion de la santé à l'Ecole et le Centre local de la promotion de la Santé. Ce dernier apporte son aide aux personnes ou associations désireuses de développer des actions dans le domaine de la prévention, de l'éducation à la santé et, plus largement, de la promotion de la santé.

Vous pouvez consulter les résultats de cette enquête et obtenir les coordonnées des divers services cités à la bibliothèque communale, aux heures d'ouverture habituelles.

11. Bibliothèque

« Le travail, c'est la santé. Ne rien faire, c'est la conserver » - Henri Salvador

Votre planning déjà surchargé de la rentrée fait de l'ombre à vos vacances passées ?

A défaut de soleil, nous vous proposons de jolis moments de détente avec des lectures variées.

Pour les plus sérieux d'entre vous, la rentrée littéraire vous promet de belles découvertes.

Si vous ne trouvez pas votre bonheur, nous pouvons vous le commander (délai : une semaine minimum, ce n'est pas beaucoup pour le bonheur) grâce au service de prêt interbibliothèques. Ce service peut également être utilisé pour toutes demandes scolaires.

Retrouvez l'ensemble des ressources disponibles à l'adresse suivante :

www.bibliotheques.province.luxembourg.be/webopac

Nous sommes à votre disposition pour vos demandes et vos recherches. Nous pouvons nous déplacer pour les personnes dont la mobilité est difficile, temporairement ou non.

Envie de venir nous voir ?

La bibliothèque est ouverte :

Mardi de 13h30 à 18h30

Mercredi de 08h30 à 17h30

Jeudi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 08h30 à 12h30

Samedi de 08h30 à 12h30

Ou vous pouvez nous contacter au 063.60.13.88

ou via le mail de la bibliothèque :

bibliotheque.locale.etalles@province.luxembourg.be

Nos activités

Art en Gaume

La bibliothèque assurera cette année encore l'animation dédiée aux enfants qui se déroulera le mercredi 29 octobre de 15h00 à 17h00 sur le thème « cauchem'art ». Cette activité est gratuite et ne nécessite pas de réservation au préalable.

Les histoires contées

Francine et ses histoires vous attendront chaque 2e et 4e mercredi du mois :

Mercredi 24 septembre
Mercredis 8 et 22 octobre
Mercredis 12 et 26 novembre
Mercredi 10 décembre

De 16h00 à 17h00 (activité gratuite et sans réservation).

La Fureur de Lire

Le thème de la Fureur de Lire 2014 est la lecture qui libère, émancipe, conscientise, fait progresser...

Les histoires nous renvoient à des situations éloignées de notre quotidien, qui nous font réfléchir ou rêver. En se confrontant à des réalités peu familières, nous acquérons une ouverture d'esprit plus vaste qui amène elle-même à une liberté tant convoitée : celle de penser.

En accueillant l'exposition « Rose ou bleu, seulement si je veux » en octobre, la bibliothèque propose aux écoles et aux familles de réfléchir à la problématique des stéréotypes de genre, de discuter d'égalité, de différence et d'aborder toutes ces notions à travers des fictions avec légèreté, tolérance et respect.

14-18

L'exposition conjointe des écoles et des agents culturels stabulois sera présente du 12 au 29 novembre à la bibliothèque.

12. Centre d'Eveil Artistique

Les ateliers Léo'N'art ont repris les mardi 23, mercredi 24 et jeudi 25/09 (nouveau groupe pour les 12/15 ans à partir du vendredi 26).

Si tu as entre 6 et 11 ans, il reste encore quelques places disponibles dans tous les groupes!!!

Le Centre d'Eveil Artistique ouvre également ses portes aux enfants diagnostiqués dysphasiques. L'atelier se déroulera tous les lundis de 17h à 18h30.

Donc...si tu as envie de t'amuser avec les crayons, les pinceaux et les couleurs...
Si tu aimes créer, imaginer ou fabriquer...

N'hésite pas et rejoins-nous au 6, rue du Moulin à Etalle!

Début des activités prévues au mois de novembre.

Contact: Michaël Crepin 0498/597122

13. Espace Public Numérique

Reprise des ateliers prévue pour début novembre. La date de reprise sera confirmée par courrier après clôture des inscriptions.

Deux types d'atelier sont prévus :

L'atelier découverte

prévu les vendredis de 10h30 à 12h00.

Vous n'y connaissez rien ou très peu en informatique. L'atelier découverte vous permettra de mieux comprendre le jargon informatique, d'utiliser un ordinateur, d'utiliser internet, d'utiliser une clé USB... Bref, vous apprendrez à dédramatiser la machine!

L'atelier MàJ (Mise à jour)

Il s'adresse aux utilisateurs ayant déjà employé l'ordinateur. Ces ateliers sont conviviaux et permettront aux participants d'aborder les questions sur les sujets qui leur posent problème. (les mardis et jeudis matin de 10h30 à 12h00).

Contact : Michaël Crepin 0498/597122

14. Place aux enfants

Samedi 18 octobre 2014 - « 20 ans... 20 temps »

Les formulaires d'inscription pour cette nouvelle édition sont distribués dans les écoles de l'entité aux enfants de 4-5-6e primaires.

Pour ceux qui sont domiciliés à Etalle mais qui ne fréquentent pas une des écoles du territoire d'Etalle, les formulaires sont disponibles à l'accueil de l'administration communale ou sur le site internet de la commune (www.etalle.be). Ne tardez pas !

Qui dit « Place aux enfants » dit également place aux bonnes volontés : si vous êtes intéressés pour accompagner les enfants le temps d'une demi-journée ou de la journée entière, pour les voir s'essayer à un métier ou une passion et partager un moment de convivialité avec eux, dans la bonne humeur, vous pouvez vous inscrire au moyen du formulaire téléchargeable sur le site www.etalle.be.

Renseignements : Virginie Lamort-Roelens

Administration communale – 15 rue du Moulin – 6740 Etalle 063/45.51.74

15. Trophée commune sportive

Ce samedi 27 septembre, notre commune participera au 18ème 'Trophée Commune Sportive'. Pas moins de 96 communes francophones relèveront le défi, tout près de chez nous, à Arlon. De nombreux sportifs domiciliés dans notre commune en défendront les couleurs :

JOGGING

Wilma Ehmann, Arnaud Balon

NATATION

Marine Demey, William Didier

VTT

Frédéric Gomrée, Armand Mottard

PETANQUE

Pascale Dubrulle, Frédéric Legendre

MINI-FOOT

Alexis Bodeux, Clément Burnet, Joffrey Dasnoy, Remy Dasnoy, Jordan Doye, Ayrton Kopeinig, Benjamin Sanem, Randy Strotz, Thierry Veriter

TIR A L'ARC

Anne Abrassart

Nous avons aussi besoin de vous tous ...

Venez participer gratuitement à une des 25 disciplines sportives proposées, votre présence rapportera des points à l'équipe communale ...

Pour cela, retirez un passe-sport sur les nombreux lieux d'activité et faites le valider en participant à une des activités sportives. Vous le déposerez ensuite dans l'urne de notre commune (Place Léopold) :

Parcours de marche (5 et 10 km) entre 10h00 et 17h00
Jogging (10 km) avec départ à 10h00 précises

Mais aussi de 10h00 à 17h00 :

AIKIDO, HANDISPORT, SAUVETAGE, ATHLETISME, HOCKEY, JUDO, TAEKWONDO, BADMINTON, TENNIS, BASKET, TIR SPORTIF, BOXE, KARATE, VOL A VOILE, GOLF, CROSSE CANADIENNE, CYCLOTOURISME, ESCALADE, HANDBALL, MINI-FOOT, ROLLER, NATATION, MILITAIRE (Tyroliennes), ESCRIME, ORIENTATION.

Flash Mob à 16h30, concert et remise des prix à 18h.
Les sportifs de la commune d'Etalle comptent sur vous !

16. L'asbl Repères

A partir du 23 septembre, l'asbl Repères, rue L'enclos 150, à Etalle, propose un accompagnement des étudiants de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, sur rendez-vous, du lundi au samedi, qui porte sur l'état des lieux de l'avancement des cours, les méthodes de travail, les intelligences sensorielles et les habitudes positives.

A l'aide de techniques actives (gestuelle précise, respiration maîtrisée, confiance en soi), l'étudiant acquiert une attitude physique et mentale permettant une concentration maximale et des résultats visibles et mesurables grâce à des outils d'évaluation objectifs.

Aux vacances de Toussaint, du 27 au 31 octobre 2014, de 9h00 à 16h00, un stage est proposé et aura lieu au stand de Tir Louis Uselding, Chemin de Nice à Habay-la-Neuve.

Renseignements : Jean-Pierre PIRSON

063 38 65 31 - 0495 56 49 42 - jppi.reperes@gmail.com

17. La station d'épuration de Vance

La nouvelle station d'épuration à Vance a une capacité nominale de 1.200 équivalents-habitants.

Le financement est assuré par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) pour un montant de 1.397.261 €. Pour chaque mètre cube d'eau utilisé, le consommateur paie 1,755 € reversé à la SPGE pour assurer les investissements.

La gestion est prise en charge par l'intercommunale luxembourgeoise AIVE (Association Intercommunale pour la protection et la Valorisation de l'Environnement). Le coût annuel de fonctionnement par équivalents-habitants est de 45€.

La nouvelle station est munie des outils informatiques et de télécommunications qui permettent la télégestion et la télésurveillance de l'ensemble des ouvrages. Ces équipements assurent le contrôle à distance et une surveillance permanente de la station d'épuration ainsi que des stations de relevage installées sur les collecteurs.

Des dispositions constructives ont été prises pour limiter les nuisances sonores et olfactives et intégrer au mieux la station dans le site choisi : situation en retrait de l'habitat, surpresseurs insonorisés, pompes dans un local ou en chambres fermées, silo à boues couvert, mise en place de bouquets d'arbres et de plantations d'essences indigènes

Portes ouvertes - Visite de la station de Vance

Le dimanche 5 octobre 2014, de 10h à 13h, les habitants pourront visiter les nouvelles installations de la station d'épuration de Vance. Les visites guidées seront assurées par le personnel de l'AIVE en charge de l'exploitation des installations dans la commune.

Les élèves de 5ème et de 6ème de Vance et de Chanthemelle auront l'occasion de découvrir les mécanismes d'épuration des eaux.

Raccordements aux égouts

Le bulletin communal de mars 2014 contient le plan d'assainissement de la commune. Si votre habitation à Vance est située dans l'une des zones reprises en vert sur ce plan, alors vos eaux usées pourront être traitées par la station. Toute habitation située le long d'une voirie égouttée a l'obli-

gation de se raccorder à l'égout conformément aux dispositions du Code de l'Eau et tout raccordement à l'égout doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable du Collège communal.

La station d'épuration est conçue pour traiter des eaux usées brutes. Une fosse septique n'est donc plus nécessairement indispensable pour le traitement des eaux usées issues des habitations connectées à la station d'épuration.

De même, il faut essayer un maximum d'évacuer les eaux claires (eaux de toiture et de drainage) autrement que par l'égout : ruisseau, fossé, infiltration, ... pour favoriser l'épuration et éviter de surcharger les réseaux d'égouttage en cas de fortes pluies.

Les huiles, graisses de friteuse, solvants, restes de peinture ou d'hydrocarbures, ... nuisent au bon fonctionnement de la station d'épuration.

Au final, les eaux sont moins bien épurées et peuvent encore contenir ces polluants chimiques lors du rejet à la rivière ! Sachez que les parcs à conteneurs sont équipés pour les recevoir. De cette manière, vous serez certains que vos produits seront correctement traités, dans les filières appropriées et le plus grand respect de l'environnement !

Un conseiller en environnement de l'AIVE est à votre disposition au 063 23 18 11 pour toute information complémentaire.

18. Facturation de l'eau

Le code de l'eau de la Région Wallonne précise les dispositions décrétales et réglementaires relatives à l'eau. Les règles de tarification et de facturation devant être appliquées y sont fixées.

L'article D.230 précise qu'une facture annuelle doit être établie par le distributeur, ainsi que des factures trimestrielles d'acompte.

Comme dans le cas de l'électricité, les acomptes permettent aux consommateurs de répartir au cours d'une année le paiement de leur facture. Sur une base trimestrielle, la facture d'acompte correspond à 25% de la consommation de l'année précédente.

Le système des factures d'acompte permettant d'organiser un échelonnement du paiement de la facture d'eau débutera à partir du mois d'octobre.

Début octobre 2014

Première facture d'acompte pour l'eau consommée en 2014 (25% de la facturation de l'eau consommée en 2013)

Fin décembre 2014

Seconde facture d'acompte pour l'eau consommée en 2014 (25% facturation de l'eau consommée en 2013).

Mars 2015

Facture finale pour l'eau consommée en 2014 déduction faite des deux premiers acomptes

Juin 2015

Première facture d'acompte pour l'eau consommée en 2015 (25% de la facturation de l'eau consommée en 2014).

Septembre 2015

Deuxième facture d'acompte pour l'eau consommée en 2015

Décembre 2015

Troisième facture d'acompte pour l'eau de 2015

Mars 2016

Facture finale pour l'eau de 2015 déduction faite des trois acomptes.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter l'Administration Communale.

19. A.I.V.E.

LIFTING pour les poubelles dans les écoles

Cet été, l'AIVE, en collaboration avec les écoles et notre service communal, a remis à neuf les poubelles de tri dans les écoles. Dès septembre, les élèves ont retrouvé leurs poubelles habillées d'un nouveau visuel faisant la part belle aux photos des déchets à trier. Plus de raison d'hésiter, il suffit de regarder.

Pour renforcer cette opération, l'AIVE a également remis aux écoles de nouvelles affiches ainsi que pour chaque élève du primaire, un marque-page rappelant les consignes de tri des déchets.

Samedi 18 octobre 2014 : collecte de jouets

Quoi ? Collecte de jouets en bon état pour faire des heureux en préservant notre environnement au profit d'associations locales telles que Maisons Croix-Rouge, des CPAS, des accueils extra-scolaires, des maisons d'enfants, ...

La réussite de cette action dépend essentiellement de vos dons. D'avance, merci de votre générosité.

Quand ? Le samedi 18 octobre.

Où ? Dans votre parc à conteneurs.

Le Conseil du mois de l'AIVE

A l'école, comme au travail, emportez une gourde.

Moins cher ! Une gourde de qualité coûte en moyenne 10 €. C'est bien moins que le prix d'une bouteille d'eau par personne et par jour... Au total, vous économiserez 80 € par personne et par an !

Moins de déchets !

A l'échelle d'une école ou d'une entreprise, la diminution des déchets peut être impressionnante : en un an, pour une école de 200 élèves, l'utilisation de gourdes permet d'éviter 1.000 kg de déchets plastiques. C'est ça, la prévention des déchets.

20. Archetal

« La toponymie est une source constante de questions pour qui s'intéresse au patrimoine local et à l'histoire de son coin de terre. A chaque nom de lieu, un nouveau questionnement naît de l'évocation qu'il donne ou du mystère dont il s'entoure. » Extrait de : «Noms de lieux du grand Etalle» - par Albert Lamand -1997

Villers-sur-Semois

Toponyme venant du latin villare domaine rural puis village ou de villare ferme, écart de la villa. Cité en 1066 de ecclesia Villers; vers 1320 Vilers sus Semoyz et en 1325 de Villari supra Symoy. Emile Tandel dans (Les Communes Luxembourgeoises) ajoute Villari supra Setzisma dans un acte du 7/12/1486.

Dans l'Histoire de Villers/Semois et ses dépendances -1906, Lenoir nous rappelle que dans les chartes du moyen-âge, la paroisse était parfois désignée sous le nom d'église paroissiale de Rure, qui peut se traduire par de la campagne ou mieux de la Rulle (Rulle en allemand = Rühr). Elle avait en effet dans sa circonscription tous les villages et hameaux de la Rulles, depuis sa source dans la forêt du même nom jusqu'à son confluent avec la Semois. Villers-sur-Semois fut affranchi à la loi de Beaumont en avril 1290 par Thibaut II comte de Bar en accord avec Louis V comte de Looz-Chiny et Jeanne de Blamont, sa femme. Villers est détaché de la prévôté d'Etalle en 1709 et devient seigneurie.

Rue Joseph Weicker

Décision du conseil communal d'Etalle, le 11 mai 1978, pour remplacer l'ancienne appellation de la rue de la gare appelée aussi rue d'Harinsart à Villers-sur-Semois.

Joseph Weicker est un ancien instituteur de Villers-sur-Semois qui a marqué plusieurs générations d'enfants dans ce village rural et notamment l'écrivain local Jean Mergeai qui a écrit quelques pages en l'honneur de son instituteur, ce passage se trouvant dans le livre Ardenne, mon village – 1962 – Ed. La Dryade.

Rue Saint-Martin

Décision du conseil communal d'Etalle le 11 mai 1978 pour remplacer l'ancienne appellation de rue de l'église.

La tradition retient que cette église est une des plus anciennes de la région, elle a pour patron Saint Martin de Tours, mort en 397, réputé comme créateur des paroisses rurales.

Fêté le 11 novembre, il est invoqué pour la réussite des arbres fruitiers. C'est aussi une date importante restée dans la tradition populaire: "A la Saint Martin, les fermiers paient leurs gens (ouvriers)" ainsi que " En novembre quand il fait beau, on dit que c'est l'été de la Saint Martin". Le paiement du loyer dans le bail à ferme se paie également le 11 novembre, fête de la Saint-Martin.

L'église est un édifice du XVe siècle érigé au centre du village sur un tertre ceinturé d'un beau mur en pierre du pays avec un lavoir en contrebas. L'ensemble architectural de l'église, du mur de soutènement et de la fontaine a été classé.

La tour carrée massive surmontée d'un clocher bulbeux est appliquée en saillie contre la façade et porte la date de 1712. C'est par la tour que l'on pénètre dans l'église, construction irrégulière où plusieurs siècles ont laissé leur empreinte. L'église a été classée le 25/10/1938.

Mortinsart

D'après Tandel, Mortinsart viendrait de Martin et Sart pour terres défrichées, essartées. Déjà écrit Mortinsart en 1270. On écrit aussi Martinsart. Martin ou Mortin serait le nom du défricheur. Dans le livre « La Gaume quelques aspects de la terre et des Hommes, par E-P Fouss 1979» on rapporte que les habitants des 4 sections de l'ancienne commune de Villers-sur-Semois soit Villers, Mortinsart, Harinsart et Orsinaing sont appelés les Hoguets ou Hoguais. Ils auraient une façon à eux de prononcer les sons é, è du français. Ils parleraient d'une voie rauque ! Haust et Bourguignon font dériver ce terme de «hokis» = bégayer. Mortinsart s'enorgueillit aussi d'être le berceau de naissance de Jean Mergeai, écrivain régional.

Rue du Tru

Nouvelle appellation décidée par le Conseil Communal d'Etalle en date du 11 mai 1978 pour la route menant à Mortinsart.

Lenoir dans son livre « Histoire de la prévôté d'Etalle et seigneurie de Ste Marie » cite Welter affirmant que le Trux est une maison-forte qui, en 1184, formait la contre-partie du village de Villers-sur-Semois.

C'est de cette maison que la famille du Trux tire son nom. Certains de ses membres ont été seigneurs d'Etalle, de Sainte-Marie, de Chantemelle et de Vance. Le blason de la famille de Trux est «au chevron, dont le côté dextre est en pal».

Rue des Aunés

Décision du collège communal du 18 février 2004.

Aunés, aunes et aulnes signifient plantation d'aunes ou aulnes du latin alnus, arbres à feuilles tronquées au sommet, croissant souvent au bord de l'eau et dont la hauteur maximum peut atteindre 20 mètres. En français, l'endroit planté d'aunes ou d'aulnes se dit aunaie ou aulnaie.

Rue de Han

Rue menant au village voisin de Han.

Dans le livre « Que signifient nos noms de lieux – (1947) » Vincent, nous rapporte que le néerlandais ham a d'abord signifié coude de rivière, puis aussi prairie (dans un coude). Ce terme néerlandais se retrouve en pays wallon jusqu'à la Somme et il est devenu à l'est de la Meuse han comme Han-sur-Lesse, Grand'Han...

Rue de la Colignette

Le terme « Colignette » signifierait peut-être petite colline? Décision du collège communal en date du 9 mars 1999.

Chemin de Rulles

Rulles primitivement dit Rure. Cette appellation latine peut se traduire par campagne (Rulle en allemand = Rühr).

Rue de Houdemont

Rue menant au village voisin de Houdemont. Déjà cité en 1260, Houdremont, séparé de Rulles, devient commune autonome en 1876.

Haut de Nantimont

Dans « Le Grand Feu ou la Bûle- 1940 » Fouss rapporte que c'est à cet endroit, sur les hauteurs entre Mortinsart et Nantimont, que le dernier grand feu de Mortinsart s'est déroulé en 1914.

Le toponyme n'est plus utilisé actuellement.

Nantimont est une ancienne seigneurie (La Seigneurie de Nantimont par B. Halbardier et R. Claudot - ARC-HAB n° 19 pp.13-15) dépendant jusqu'au 19 février 1672 de la prévôté d'Etalle, revendue en 1758 à l'abbaye d'Orval qui la garde jusqu'à la suppression de l'ancien régime en Belgique le 5 novembre 1795.

Nantimont fut rattachée à Habay-la-Vieille en 1823.

Prat cite Nantiermont en 1270, puis Nanthimont en 1604.

Nant (celtique) désigne une eau courante, un cours d'eau, une noue.

C'est la situation humide de la localité sur un mont.

21. Complexe Sportif d'Etalle

Afin d'améliorer la performance énergétique du complexe sportif à Etalle, la Commune a introduit une demande de subsides dans le cadre de l'arrêté du Gouvernement wallon du 28 mars 2013.

Le premier dossier concerne l'isolation de l'enveloppe extérieure du bâtiment pour un investissement estimé à 316.159 €. Le subside octroyé est de 268.735,15 €, soit 85% de l'estimation.

Le second dossier concerne le remplacement du système d'éclairage. Un subside de 11.369,60 € pour une estimation d'investissement de 13.376 € est octroyé (85%).

22. Godefroids

Le 18 octobre prochain seront remis les Godefroids 2014 qui ont pour but la mise en valeur des personnes, des entreprises ou des associations qui témoignent par leur succès et leur esprit d'initiative, du dynamisme du territoire et qui incarnent un Luxembourg gagnant. Les 18 nominés dans les six catégories viennent d'être dévoilés. Deux d'entre eux sont d'Etalle.

Dans la catégorie culture, la peinture est le fil conducteur. Jean Pochet, peintre et auteur de livres de référence sur la peinture en Luxembourg, habite Sainte Marie sur Semois.

Dans la catégorie développement durable, le jury a retenu l'IMP La Providence d'Etalle.

Un prix du public est attribué sur base des votes effectués via la page internet :

http://www.lesgodefroid.be/provlux/godefroid_fr_profils_voter/index.html

23. Mérites communaux

Suite à la décision de créer des mérites communaux (distinction communale, mérite sportif et mérite culturel et artistique), le 30 juin 2014 le Conseil Communal d'Etalle a désigné les membres des divers comités d'accompagnement. Ces membres sont désignés pour une période de trois années.

Les candidatures pour la distinction communale et les mérites communaux doivent être déposées pour le 1er décembre 2014 auprès de l'administration communale. Elles doivent mentionner les coordonnées du/des nominé(s), le mérite concerné, une explication justifiant la nomination ainsi que les coordonnées de la/des personne(s) faisant la proposition.

Les diverses candidatures seront examinées par les comités d'accompagnement.

Distinction communale

La distinction communale est décernée à une personne ou à un comité ayant fait une action remarquable sur le plan communal ou ayant fait une action remarquable promotionnant la commune à l'extérieur de celle-ci ; ou encore, à une personne ou à un comité ayant un lien avec la commune et ayant réalisé une action remarquable.

Le comité d'accompagnement de la distinction communale est composé de :

Henri Thiry, Roger Kaiser, Jacques Nicolas, Guy Jusseret, Michel Bechet, Liliane Bovy, Chantal Laurent, Laurent Maillen.

Mérite sportif

Le mérite sportif est décerné pour une activité sportive remarquable à un club dont le siège social est situé sur le territoire de la commune, ou à une personne domiciliée dans la commune depuis douze mois au moins ou ayant été domiciliée durant un minimum de cinq années dans la commune.

Le mérite sportif, peut également être décerné à un dirigeant ou à un groupe de dirigeants, domiciliés dans la commune, jugés particulièrement méritants, pour une ac-

tivité menée au cours d'une période de dix années minimum, sous le régime exclusif du bénévolat.

Le comité d'accompagnement du mérite sportif est composé de :

Anne Abrassart, Cédric Thiry, Bernard Nizette, Bruno Bodeux, Denis Grosjean, Philippe Etienne, Eddy Denis, Sylvain Cravatte, Jean Guillaume

Mérite culturel et artistique

Le mérite culturel et artistique est décerné à une personne ou à un comité ayant un lien avec la commune et

- ayant obtenu une reconnaissance artistique ou culturelle,

- ayant créé une œuvre marquante dans le domaine artistique ou culturel,

- ayant obtenu un premier rang ou une mention d'excellence lors d'un concours national ou international organisé par les fédérations ou associations reconnues officielles.

Le comité d'accompagnement du mérite culturel et artistique est composé de :

Georges Gondon, Vivien Thiry, Guy Fagny, Jean Pochet, Sylvain Cravatte, Nathalie Boutet, Guy Jusseret, Claudia Dodion, Monique Van Horenbeeck, Pascal Louis.

24. Passeport biométrique

- Sur rendez-vous les samedis matins -

Depuis le début de cette année, l'administration communale dispose d'un système biométrique pour la commande des passeports. Ceci implique la prise d'empreintes et le scanning de la photo d'identité. Une série d'opérations obligatoires qui allongent le temps pour récolter les données nécessaires à l'établissement du passeport et donc la longueur de la file d'attente au service population.

Aussi, afin de limiter au maximum le temps d'attente de chacun, si vous souhaitez vous présenter le samedi matin pour commander un passeport, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec :

Madame Christine Dodeur au 063/45.01.18
Madame Carine Ridole au 063/45.01.19.

25. Jours de fermeture de l'administration communale

Au cours du 4ème trimestre 2014, les bureaux de l'administration communale seront fermés les

samedi 27 septembre	vendredi 26 décembre
samedi 1er novembre	samedi 27 décembre
mardi 11 novembre	mercredi 31 décembre après-midi
samedi 15 novembre	jeudi 1er janvier 2015
mercredi 24 décembre après-midi	vendredi 02 janvier 2015
jeudi 25 décembre	samedi 03 janvier 2015

26. Cuestas

Eco Construction

L'éco-construction vous tente mais vous ne savez pas à qui vous adresser, par où commencer.

Pour un projet de construction, de rénovation, de transformation, l'asbl Cuestas vous propose des visites de chantiers et des consultations gratuites.

Si vous souhaitez avoir une première approche informative, une consultation sans engagement, une référence professionnelle, vous aimeriez visiter des chantiers, alors contactez

Sandra LAVIGNE

+32 (0)63/45.71.27 - +32 (0)741/42.00.22 - s.lavigne@cuestas.be

Week-end d'information à la caserne des pompiers à Etalle, rue Saint Antoine, 193.

Visites de chantiers le samedi 18 octobre de 9h à 17h

Consultation sur rendez-vous le dimanche 19 octobre de 13h à 18h

Plus d'infos : <http://cuestas.be/ecoconstruction/actualite/>

Vergers en Gaume

Les vieux vergers de Gaume disparaissent. Les anciennes variétés fruitières tombent dans l'oubli. L'asbl Cuestas vous propose plus de 80 anciennes variétés : pommiers, pruniers, poiriers, cerisiers.

Réservez vos variétés fruitières. La livraison des arbres aura lieu à Sainte Marie sur Semois le 21 novembre 2014. Pour obtenir la liste des variétés disponibles, envoyez un mail à contact@cuestas.be.

Renseignements : Thomas Gaillard - François Arnould 063/45.71.27

Achetez vos produits bio par Internet

Cuestas initie le concept novateur « La Ruche Qui Dit Oui ».

Des producteurs bio vous livrent sur le zoning artisanal de Weyler, sortie 30 de la E411, les produits bio que vous auriez commander par internet.

Comment ça marche ?

Vous vous inscrivez sur le site internet.

Vous demandez les produits qui vous sont proposés.

Lorsqu'une quantité seuil totale de demande est atteinte, les commandes sont enregistrées et payées via la plate forme Web. Le jour de la livraison, les produits sont enlevés au lieu de rendez-vous.

Soirée d'accueil et d'information et surtout de premières ventes de La Ruche Qui Dit Oui, le 2 octobre de 17h00 à 19h30 sur le zoning Artisanale de Weyler (sortie : 32), n° 30 à 6700 Arlon (Locaux : Tennis Club Garisart).

La Ruche est aussi accessible en suivant le lien : <http://www.laruchequiditoui.fr/5025>.

27. Les enfants en voiture

Les enfants (moins de 18 ans) qui mesurent moins de 1,35 m doivent voyager dans un dispositif de retenue pour enfant qui leur est adapté. S'ils mesurent 1,35 m ou plus, ils doivent voyager dans un dispositif de retenue pour enfant qui leur est adapté OU bien utiliser la ceinture de sécurité.

Depuis le 10 mai 2008, tous les dispositifs de retenue pour enfants utilisés doivent satisfaire aux normes européennes les plus récentes : R44/03 ou R44/04. Les sièges qui ne répondent pas à ces normes ne peuvent plus être utilisés.

Le non-port de la ceinture de sécurité est une infraction du 2ème degré (110 €). La non-utilisation (correcte) d'un système de retenue pour enfant est une infraction du troisième degré (165 €).

Chaque enfant transporté doit disposer d'une place entière dans la voiture.

Dans les taxis, autocars, autobus et véhicules transportant plus de 8 personnes, ceux-ci doivent boucler la ceinture aux places qui en sont équipées. Dans les taxis non équipés d'un dispositif de retenue pour enfants, les enfants doivent obligatoirement prendre place à l'arrière.

Dans les voitures non équipées de ceinture de sécurité (exemple : ancêtre) les enfants de 3 ans et plus et de moins de 1,35 m doivent voyager à l'arrière. Les enfants de moins de trois ans ne peuvent pas voyager.

Les enfants peuvent à tout âge, prendre place à l'avant pour autant qu'il soient attachés comme la loi le prescrit (les moins de 18 ans dont la taille est inférieure à 1,35 sont obligés de voyager dans un système de retenue qui leur est adapté).

Il est interdit d'installer un enfant dans un dispositif de retenue dos à la route à une place de la voiture équipée d'un airbag frontal.

28. La vente à domicile: comment se protéger des arnaques

Il n'est pas rare d'être sollicité par un représentant venu proposer à domicile des biens ou des services. Que ce soit un démolisseur de toit ou un vendeur de fruits, un poseur de tarmac ou un jardinier, un représentant en téléphonie ou en fourniture d'énergie, la tentation est parfois grande de profiter d'une offre apparemment exceptionnelle sans même avoir besoin de se déplacer.

La prudence est néanmoins de mise car certains n'hésitent pas à user de pratiques agressives, de harcèlement ou de malhonnêteté pour atteindre leur but.

Ce qu'il faut savoir...l'aspect législatif ;

Lorsqu'un contrat est conclu en dehors des locaux d'une entreprise, le consommateur dispose d'un droit de rétractation de 7 jours ouvrables et ce délai passe à 14 jours pour toute offre concernant la téléphonie, Internet, la télévision, la fourniture de gaz et électricité. En ce qui concerne les offres de travaux (démoussage, asphaltage, etc.), les conditions sont les mêmes ; la loi prévoit également un délai de réflexion de 7 jours pendant lesquels aucun service ne peut être livré et le consommateur peut renoncer à sa commande. Aucun acompte ou paiement ne peut être exigé ou bien accepté du consommateur avant l'écoulement du délai de réflexion.

De plus, le vendeur est tenu d'informer préalablement le consommateur (coordonnées, clause de rétractation, etc.) et tenu d'établir un contrat précis en autant d'exemplaires qu'il y a de parties.

Pour toute activité ambulante ; le vendeur doit disposer d'une autorisation et la présenter au consommateur. Cette autorisation se présente sous forme d'une carte électronique. A savoir ; les cartes sur support papier ne sont plus valides depuis le 31/03/2014.

La vente à domicile n'est autorisée qu'entre 8h et 20h.

Sauf exceptions (téléphonie, internet, télévision, énergie), la valeur des biens vendus à domicile ne peut excéder 250 euros et 700 euros pour des appareils électroménagers et tout article se rapportant à l'aménagement d'une maison ou d'un jardin.

Prudence...quelques conseils ;

Plus l'occasion semble bonne, plus vous avez des raisons de vous méfier !

Évitez d'ouvrir la porte si vous êtes seul.

Exigez avant d'ouvrir que le représentant vous communique son nom, notez-le puis demandez à voir sa carte de commerce ambulant.

Ne payez rien immédiatement et refusez catégoriquement tout travail qui doit se faire tout de suite. N'oubliez pas le délai de réflexion de 7 jours qui est obligatoire selon la loi.

S'il s'agit d'une proposition de service (travaux, etc.) par un artisan,

- demandez un devis ainsi que les coordonnées du prestataire pour le recontacter ensuite si son offre vous intéresse ;
- si vous décidez d'accepter, ne payez pas d'acompte immédiatement, attendez les 7 jours réglementaires ;
- une facture doit vous être remise ;
- préférez un moyen de paiement qui laisse des traces ou exigez un reçu.

S'il s'agit de la vente d'un article par un représentant,

- exigez une facture et lisez attentivement les documents reçus ;
- ne signez jamais un bon confirmant que vous avez invité le vendeur chez vous sous peine de renoncer sans le savoir
- à votre délai de réflexion légal ;
- vérifiez la qualité du produit ;
- vous pouvez toujours renoncer au contrat dans un délai de 7 jours à partir du lendemain de la signature.

En cas d'arnaque, vous pouvez :

- porter plainte au poste de police ;
- déposer une plainte en ligne au SPF Economie ;
- consulter une association de défense des consommateurs.

Pour tout renseignement supplémentaire, rendez-vous sur le site <http://economie.fgov.be>

Rédigé sur base de l'article de l'asbl Sécunews en collaboration avec le SPF Economie, par Michèle Orban.

29. La sclérose en Plaques

La sclérose en plaques est l'une des maladies les plus fréquentes du système nerveux central (cerveau et moelle épinière). Plus de 10.000 patients en sont atteints en Belgique. La sclérose en plaques est une maladie qui frappe préférentiellement de jeunes adultes ; l'âge moyen d'apparition étant de 29 à 33 ans.

L'évolution de la maladie est imprévisible et très variable d'un individu à l'autre (fatigue, troubles visuels, faiblesse musculaire, perte de sensibilité ou d'équilibre, troubles urinaires).

Jusqu'à présent, il n'y a aucun traitement curatif de la SEP, mais il existe des possibilités de plus en plus grandes de traiter les poussées et surtout de freiner son évolution voire de l'arrêter et d'améliorer la qualité de vie des personnes.

La sclérose en plaques n'est pas contagieuse.

Le comité luxembourgeois

Le Comité luxembourgeois, tout comme la Ligue belge de la SEP, répond aux demandes de toute personne

concernée de près ou de loin par la sclérose en plaques. De façon plus spécifique, il accueille, informe, accompagne les personnes atteintes de SEP et leur entourage, à leur demande, dans leurs projets de vie.

Deux assistantes sociales sont là pour vous aider, vous écouter, conseiller, accompagner.

Le comité se compose d'une vingtaine de bénévoles qui organisent régulièrement différentes activités de loisirs, détente,..... par l'organisation de grandes activités, d'ateliers créatifs, de sorties mini-bus, d'activité sportives.

Il récolte les fonds destinés à assurer ses missions notamment au travers de l'opération Chococlef.

Vous souhaitez devenir bénévole pour une heure, une journée, quelques journées ?

Renseignements
Présidente : Patricia Milard
+32 498 300999
gillard.patricia@skynet.be

30. Allocation de Chauffage

Types de combustibles:

Gasoil de chauffage

Pétrole lampant (c)

Gas propane en vrac (pas de bonbonne)

Introduire sa demande au :

CPAS d'Etalle - 8, Place des chasseurs ardennais

Du lundi au vendredi de 09h à 12h ou sur rendez-vous

063-45.55.53 - dans les 60 jours de la livraison.

Catégories

1/ Statut BIM ou OMNIO

Revenus BRUTS imposables du ménage ne dépassant pas 19965,47€

+ 3140,77€ par personne à charge.

2/ Faibles revenus

Montant des revenus BRUTS imposables du ménage inférieur ou égal à 19965,47€

+ revenu cadastral (*3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage

+ 3140,77€ par personne à charge.

3/ Personnes endettées

Personnes bénéficiant:

- d'une médiation de dettes,

- d'un règlement collectif de dettes, et qui sont incapables de payer leur facture de chauffage

Conditions

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents/litre.

Livraison durant l'année civile : Du 1 janvier au 31 décembre

Allocation maximum par ménage : 1500 litres.

NB: Achat à la pompe allocation forfaitaire de 210 €

Documents

Carte d'identité

Copie de la facture
ou du bon de livraison

Carte d'identité

Preuve de revenus

Copie de la facture
ou du bon de livraison

Carte d'identité

Décision ou attestation de médiation
de dettes

Copie de la facture
ou du bon de livraison

31. Bienvenue à la Roseraie

L'isolement, l'absence de rencontres ont un impact direct sur la santé physique. La Roseraie située à Sainte Marie sur Semois offre aux personnes seules la possibilité de vivre des moments de convivialité, des moments de rencontre, des moments pour parler.

Si vous souhaitez visiter la Roseraie et partager un moment avec nos bénéficiaires, nous serions heureux de vous accueillir le mardi ou le jeudi après-midi de 14 à 17h. Un membre de votre famille peut bien sûr vous accompagner. Si vous désirez faire un essai et venir passer une journée ou une demi-journée, vous êtes également les bienvenus.

Un membre du comité peut venir vous chercher et vous raccompagner si nécessaire.

Merci de nous prévenir en téléphonant au 063/457520 (mardi et jeudi).
Au plaisir de vous rencontrer.

32. Comité de Jumelage Etalle- Clérieux

Le comité de jumelage Etalle Clérieux toujours très actif... Après l'escapade de mai dans la Drôme, les membres du comité de Jumelage se sont réunis pour partager le verre de l'amitié avec les participants du voyage.

Lors de cette soirée, chacun a pu donner son avis sur cette expérience (déjà connue pour certains et nouvelle pour d'autres). Le bilan est positif et tous sont partants pour recevoir nos amis français prochainement. Certains vont même intégrer notre comité et nous aider lors de nos prochaines manifestations.

Au programme, le vendredi 24 octobre 2014 :

l'Etalloween:

L'Etalloween est (corrida et marche) organisée en collaboration entre l'ASBL Evade et le Comité de Jumelage Etalle-Clérieux au cercle St Blaise le 24 octobre 2014 à partir de 19 heures (heure départ de la première course). Parcours fléchés.

Une Corrida à travers les rues éclairées du village.

Elle est constituée de 2 circuits :

- un circuit de 0,9 km pour les enfants
- une boucle de 2,3 km pour les adultes

et de 3 courses :

- à 19 heures
0,9 km pour les enfants jusque 12 ans - gratuite
- à 19 heures
15 : 4,6 km (2 boucles) – 3 euros avec 1 ticket boisson
- à 20 heures
9,2 km (4 boucles) – 3 euros avec 1 ticket boisson

Une marche de 5,6 km à travers champs, avec des rencontres surprenantes... (des «acteurs» déguisés iront à la rencontre des promeneurs pendant leur ballade)

Frais d'inscription : 2 euros - Départ de 19 à 20 heures
Pendant la soirée, un grimage sera également organisé

Autre manifestation prévue le samedi 29 novembre 2014:

concours de Whist:

Le concours de whist se déroulera dans la petite salle arrière du complexe sportif d'Etalle. La première donne est prévue à 20 heures. Nombreux lots.

Que vous soyez sportif ou amateur de cartes ou tout simplement sympathisant, nous serons ravis de partager un moment avec vous.

33. Le Syndicat d'Initiative d'Etalle

Week-end paysage

Le 28 septembre aura lieu le Week-end Paysage qui a pour thème les arbres remarquables cette année. Enfoncez votre vélo pour découvrir et admirer les arbres remarquables de l'entité d'Etalle tout au long d'un circuit durant lequel vous ferez le plein de vitalité.

Avec l'appui d'un questionnaire découverte, vous en apprendrez davantage sur les caractéristiques de la flore admirable qui embellit notre sympathique commune.

Durée : 2h30.

Personne de contact le jour même : 0473/ 999 246.

Animation en français. Prix : 3,00€.

Rendez-vous devant l'Ecole de l'Etat d'Etalle Rue du Termezart n°16 (grand parking) à 10h00.

Réservation nécessaire au 063/456787 ou si.etalles@skynet.be du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

Marché de Noël

Le jour de Noël approche à grands pas !

Le Syndicat d'Initiative d'Etalle a le plaisir de vous convier à son deuxième marché de Noël, qui aura lieu le dimanche 21 décembre 2014 dès 10h00 au complexe sportif d'Etalle.

Pour sa deuxième édition, le marché de Noël rassemblera une cinquantaine d'exposants proposant divers produits artisanaux (décoration, chocolat, foie gras, carterie, bijoux, sculpture,...). Le Syndicat d'Initiative d'Etalle proposera une petite restauration et du vin chaud!

Pour le bon déroulement de cette activité, nous aurons besoin d'exposants motivés et de bonne humeur. N'hésitez donc pas à venir partager vos idées cadeaux, vos créations et vos mets à l'occasion des fêtes de fin d'année. Une participation de 8€ par table de 2m30 est demandée à chaque exposant.

L'inscription ne sera valide qu'à la réception du paiement.

Renseignements et inscriptions au Syndicat d'Initiative d'Etalle du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 (20, rue du Moulin Etalle) au 063/45.67.87 ou par email si.etalles@skynet.be ou bien auprès de Huberty Flavie au 0478.63.10.69

34. A.L.E.

Vous êtes un particulier et êtes débordé ?

Vous cherchez une aide pour des petits entretiens de jardins, de la garde et accompagnement de personnes malades ou d'enfants, l'Agence Locale pour l'Emploi peut vous fournir une aide.

Vous êtes responsable d'une association, école ?

L'Agence Locale pour l'Emploi peut aussi vous aider pour effectuer certaines activités qui ne relèvent pas de la gestion journalière ou qui sont habituellement effectuées par des bénévoles.

Vous êtes chômeur complet indemnisé de longue durée, bénéficiaire du RIS

Vous pouvez gagner un supplément à vos allocations pouvant aller jusqu'à 184,50 €.

Pour tout renseignement contactez l'agence locale pour l'emploi d'Etalle située Place des Chasseurs Ardennais 8 à Etalle. 063/45.55.07 (Bureau ouvert les lundi et mardi de 9.00 à 15.30)

35. Agenda

Exposition Philippe Brodski

au musée lapidaire de Montauban/Buzenol
visible jusqu'au 5/10/2014
Installations extérieures du Site Montauban
visibles jusqu'au 26/10/2014
Prix du Luxembourg 2014 –sélection de jeunes artistes
espace Greisch de Montauban du 4 au 26/10/2014
du vendredi au dimanche dès 14h30
Org. : CACLB

Art en Gaume

du 25/10 au 02/11 de 14h00 à 18h00
au Complexe Sportif et Culturel d'Etalle
Si.etalles@skynet.be – 063456.787
Org. : Syndicat d'Initiative

Les histoires contées par Francine

24/09/2014
Bibliothèque de 16h00 à 17h00
Org. : Bibliothèque communale

Retraite aux flambeaux et blind test

27/9/2014
Org. : Harmonie Royale Stabuloise

Sculpture/Vannerie-Dessin « autour de la nourriture »-atelier culinaire

27/9/2014
Fratin - 9h00 à 18h30
0499/600.421 www.tribalsouk.blogspot.fr
Org. : Tribal Souk

Week end « Paysage »

28/09/2014
Départ école communale Etalle
de 10h00 à 12h30, à vélo
Org. : Syndicat d'Initiative
Si.etalles@skynet.be – 0473/999.246

Séance d'information

1/10/2014
Projet photographique « Zéro cliché »
Fratin – 20h00
0499/600.421 www.tribalsouk.blogspot.fr
Org. : Tribal Souk

Bourse d'échange aux plantes

4/10/2014
Complexe sportif – 14h à 17h
063/456.134 ou 063/456.661
Org. : Cercle Horticole

Randonnée d'automne

5/10/2014
Départ rue du Magenot entre 8h et 10h
0475/421.797
Org. : Cyclos de la Gaume

Atelier : Chants Hawaïens et Africains

avec Marlène Dorcéna
5/10/2014
Fratin de 10h à 16h
0499/600.421 www.tribalsouk.blogspot.fr
Org. : Tribal Souk

Porte Ouverte Station d'épuration de Vance

5/10/2014
Fratin - 10h à 13h
Org. : AIVE/SPGE

Les histoires contées par Francine

8/10/2014
Bibliothèque de 16h à 17h
Org. : Bibliothèque communale

Contes pour enfants par Mme C. Snessens

11/10/2014
Salle du foot de Ste Marie – 15h
Org. : G.A.V Ste Marie

Festival musical d'automne

11/10/2014
Org. : Harmonie Royale Stabuloise

Bourse aux vêtements

11/10/2014
Complexe sportif de 9h à 13h
dépôt 10/10 de 18h30 à 21h
Org. : Ligue des familles

Formation en dessin, techniques mixtes

création contemporaine avec Esther De Patoul
11/10/2014
Fratin – 14h à 18h30
0499/600.421 www.tribalsouk.blogspot.fr
Org. : Tribal Souk

Conférence : Les vins de fruits

par Mr R. Mumant
13/10/2014
Cafétaria du Complexe sportif – 20h
Org. : Cercle Horticole

Journée Place aux enfants

18/10/2014
063.45.51.74
Org. : Administration communale

Eco-construction

Eco-rénovation, isolation, énergies durables, ...
18/10/2014
Visites de chantiers de 9h à 17h
Caserne des pompiers Etalle
Org. : Cuestas

Formation en dessin, techniques mixtes

création contemporaine avec Esther De Patoul
18/10/2014

Fratin – 14h à 18h30
0499/600.421 www.tribalsouk.blogspot.fr
Org. : Tribal Souk

Atelier de musique d'ensemble

par Rémi Decker
19/10/2014

Fratin – 13h30 à 16h30
0499/600.421 www.tribalsouk.blogspot.fr
Org. : Tribal Souk

Eco-construction

19/10/2014
Eco-rénovation, isolation, énergies durables,...
Consultation de spécialistes
de 13h à 18h sur rendez-vous
063/457.127 ou 0471/420.022
Caserne des pompiers Etalle
Org. : Cuestas – s.lavigne@cuestas.be

Les histoires contées par Francine

22/10/2014
Bibliothèque de 16h à 17h
Org. : Bibliothèque communale

Corrida Etaloween

24/10/2014
19h – 0494/032.340
Org. : Evade asbl et comité de jumelage Etalle-Clérierux

Théâtre : L'âge aidant lâches et dents

25/10/2014
Org. : Groupe Animation Chantemelle

Conférence : Les fleurs de Bach

par Mme Leva-Hinkels
3/11/2014
Cafétaria du Complexe sportif – 20h
Org. : Cercle Horticole

Théâtre : L'âge aidant lâches et dents

7/11/2014
Org. : Groupe Animation Chantemelle

Rock & Walk

8/11/2014
Départ de Villers à 19h30
Org. : CDJ Villers/Mortinsart

Théâtre : Bonne fête Suzette

8/11/2014
Cercle St Nicolas à Ste Marie/Semois – 20h
Org. : La Compagnie de Nochet

Théâtre : L'âge aidant lâches et dents

8/11/2014
Org. : Groupe Animation Chantemelle
Formation théâtrale par Jacques Esnault
Fratin – 10h à 18h
0499/600.421 www.tribalsouk.blogspot.fr
Org. : Tribal Souk

Bourse aux jouets

9/11/2014
Rossignol à 14h (dépôt 8/11 de 10h à 12h)
Org. : Ligue des familles

Formation théâtrale par Jacques Esnault

9/11/2014
Fratin – 10h à 18h
0499/600.421 www.tribalsouk.blogspot.fr
Org. : Tribal Souk

Les histoires contées par Francine

12/11/2014
Bibliothèque de 16h à 17h
Org. : Bibliothèque communale

Théâtre : L'âge aidant lâches et dents

14/11/2014
Org. : Groupe Animation Chantemelle

Théâtre : L'âge aidant lâches et dents

15/11/2014
Org. : Groupe Animation Chantemelle

Théâtre : Bonne fête Suzette

15/11/2014
Cercle St Nicolas à Ste Marie/Semois – 20h
0473/171.352
Org. : La Compagnie de Nochet

Théâtre : L'âge aidant lâches et dents

21/11/2014
Org. : Groupe Animation Chantemelle

Messe et banquet de la Ste Cécile

22/11/2014
Org. : Harmonie Royale Stabuloise

Théâtre : Bonne fête Suzette

22/11/2014
Cercle St Nicolas à Ste Marie/Semois – 20h
0473/171.352
Org. : La Compagnie de Nochet

Théâtre : L'âge aidant lâches et dents

22/11/2014
Org. : Groupe Animation Chantemelle

Stage de Chants polyphoniques

par Dounia Depoorter
22/11/2014
Fratin – 13h30 à 17h30
0499/600.421 www.tribalsouk.blogspot.fr
Org. : Tribal Souk

Antiquités et Belles brocantes

22/11/2014
Complexe Sportif et Culturel d'Etalle
de 9h à 18h
063/455.868 ou 063/455.982
Org. : Ste Marie 87

Stage de Chants polyphoniques

par Dounia Depoorter
23/11/2014
Fratin – 10h30 à 16h
0499/600.421 www.tribalsouk.blogspot.fr
Org. : Tribal Souk

Antiquités et Belles brocantes

23/11/2014
Complexe Sportif et Culturel d'Etalle – 9h à 18h
063/455.868 ou 063/455.982
Org. : Ste Marie 87

Les histoires contées par Francine

26/11/2014
Bibliothèque de 16h à 17h
Org. : Bibliothèque communale

Théâtre : Bonne fête Suzette

28/11/2014
Centre Culturel de Rossignol – 20h
063/413.120
Org. : La Compagnie de Nochet

Théâtre : L'âge aidant lâches et dents

28/11/2014
Org. : Groupe Animation Chantemelle

Théâtre : L'âge aidant lâches et dents

29/11/2014
Org. : Groupe Animation Chantemelle

Théâtre : Bonne fête Suzette

29/11/2014
Centre Culturel de Rossignol – 20h
063/413.120
Org. : La Compagnie de Nochet

Concours de Whist

29/11/2014
Complexe Sportif Etalle - 20h – 0497/452.199 ou
0496/846.536
Org. : Comité de jumelage Etalle-Clérieux

Soirée St Nicolas

5/12/2014
Local des CDJ à 20h30
Org. : CDJ Villers/Mortinsart

Montages floraux : fêtes de fin d'année

par Mr D. Blondelet
8/12/2014
Cafétéria du Complexe sportif – 20h
Org. : Cercle Horticole

Les histoires contées par Francine

10/12/2014
Bibliothèque de 16h à 17h
Org. : Bibliothèque communale

Concert de Noël

13/12/2014
Org. : Harmonie Royale Stabuloise

Théâtre : Bonne fête Suzette

13/12/2014
Cercle St Nicolas à Ste Marie/Semois – 20h
Org. : La Compagnie de Nochet

Marché de Noël

21/12/2014
Complexe Sportif et Culturel Etalle – 10h
si.etalle@skynet.be – 063456.787
Org. : Syndicat d'Initiative

Théâtre : Les oies sauvages

29/12/2014
Complexe sportif à 16h
Org. : Ligue des familles

L'agenda complet est disponible sur le site d'Etalle:

www.etalle.be

Si vous êtes une association de la commune et que vous avez un évènement à intégrer,
veuillez contacter l'administration communale

063.45.51.74 - anne-marie.dourte@publilink.be



14-18

Ancienne croix du
Presbytère à Etalle.



EXPOSITION

Philippe Brodski aux côtés
de son œuvre «le char de
la déesse», sortie du four
deux jours avant l'expo

La vie à Etalle

Les lauréats du concours
2014 gratifiés par le cercle
horticole stabulois.

**MAISONS & FACADES
FLEURIES**



du 26 octobre
au 02 novembre
2014

**Exposition
d'art
contemporain**

**Art
en
Gaume**

**ANI - By Nico - Bruyneel Paul - Dahin Aurore
De Haeck Christian - Dejice - Destabul - Donneaux Virgile
Fagny Guy - fLOrilège - François Paul - Georgin Etienne
Gribaumont Gérard - Guidolin Franck - Henrion Pascale
Hoffman Sylvie - Houel Michel - Jaminet Pascal
Jenot Jean-Marie - Jidé Lius (hidre) - Jolly Anne
Lecapitaine Patric - Lenkey Elisabeth - Mercier Catherine
Nathalie - Nemeth-Etting Christiane - Noirhomme Bénédicte
Otto - Panufnik Biela Iwona (PANU) - PIERO - Pochet Jean
Prunier Cédric - Rihab - Sadzot Patrick - Segroeg
Slesik Marcin - Thomas Dominique - Vaes Claris - Whitney**

Complexe Sportif et Culturel d'Etalle - Tous les jours de 14h00 à 18h00
Rue des Ecoles, 82a - 6740 Etalle - Organisation.: Syndicat d'Initiative d'Etalle
Rens.: artengaume@yahoo.fr - 0497.89.60.55 - www.facebook.com/artengaume

